

A faint, light blue map of the Oceania region is visible in the background, showing the outlines of Australia, New Zealand, and various island groups in the Pacific and Indian Oceans. The map is centered around the text.

DOCUMENT FINAL DE L'ETAPE CONTINENTAL EN OCÉANIE

“Ecouter les frères
et sœurs sur les
espérances et les
crises de la foi dans les
différentes régions du
monde, sur les besoins
urgents de renouveler
la vie pastorale,
sur les signaux qui
émergent des réalités
locales. Enfin, nous
avons la possibilité de
devenir une Église de
proximité.”

(Pape François)

Introduction

Ce document reflète les voix du Peuple de Dieu en Océanie en réponse au Document de Travail pour l'Étape Continentale. Il comprend une réflexion pastorale des évêques d'Océanie réunis à l'Assemblée de la Fédération des Conférences Episcopales Catholiques d'Océanie (FCBCO) à Fidji (5-10 février 2023), sur ce qu'ils ont entendu de leur peuple.

Description de Océanie

1. Le vaste continent de l'Océanie est une mer d'îles, grandes et petites, situées dans l'océan Pacifique, qui occupe un tiers de la planète. L'Océanie possède une caractéristique unique qu'aucune autre région ne partage. La ligne de démarcation internationale passe au milieu de ce continent. La position de la ligne de changement de date signifie que chaque nouveau jour commence et se termine en Océanie. La prière de l'Église, les premières messes de la journée, ont lieu en Océanie, chaque jour. Les dernières prières et les activités de la vie quotidienne se déroulent également dans les pays d'Océanie.

2. L'Océanie est riche en diversité. Elle compte 21 pays, des petits États insulaires aux grandes masses terrestres, avec un large éventail de groupes ethniques, culturels et linguistiques. La région est riche d'une abondance naturelle de flore, de faune et de vie marine. L'accès aux ressources, aux communications et aux infrastructures communautaires varie considérablement d'un pays à l'autre. Pour tous les pays, l'impact de la crise écologique constitue une menace considérable et préoccupe le discours politique, économique, social et ecclésial. L'expansion commerciale mondiale dans et autour de la région constitue une menace pour la survie et l'existence des moyens de subsistance, de la culture et du foyer des nombreux groupes autochtones minoritaires, divers et uniques, d'Océanie.

3. L'élévation du niveau des mers menace l'existence même des petits États insulaires d'Océanie et, de plus en plus, les inondations catastrophiques, les cyclones et les incendies sont une réalité dans de nombreux pays. Notre région est au centre et au cœur de conflits géopolitiques entre puissances mondiales et subit l'impact de dynamiques coloniales et néocoloniales menées par des entités économiques transnationales. Comme sur tous les autres continents, la pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur les vies et les moyens de subsistance, ainsi que sur la vie de l'Église.

4. La Fédération des Conférences Episcopales Catholiques d'Océanie (FCBCO) comprend quatre conférences épiscopales : la Conférence des Evêques Catholiques de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon (CBCPNGSI), la *Conferentia Episcopalis Pacifici* (CEPAC), la Conférence des Evêques Catholiques de Nouvelle-Zélande (NZCBC), la Conférence des Evêques Catholiques d'Australie (ACBC), ainsi que des représentants des Églises catholiques orientales (ECC).

5. Les pays d'Océanie sont les suivants : Samoa américaines, Australie, Îles Cook, Fidji, Polynésie française, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Niue, Îles Mariannes du Nord, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis-et-Futuna.

Contexte des conférences épiscopales et des églises catholiques orientales en Océanie

6. Les principes organisationnels et ecclésiaux communs coexistent avec la richesse et la diversité des conférences épiscopales en Océanie. Dans les Églises Catholiques Orientales, il existe une grande variété d'accords administratifs, certains opérant dans un seul pays et d'autres dans plusieurs pays ou sur tout le continent. Notre région comprend à la fois des pays développés et des pays en voie de développement - par conséquent, il y aura inévitablement des questions différentes à traiter, tant sur le plan pastoral que sur le plan de la défense d'intérêts urgents.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES D'AUSTRALIE (ACBC)

7. Selon le recensement de 2021, l'Australie comptait environ 25,4 millions d'habitants, dont près de 5,1 millions (20 %) s'identifiaient comme catholiques. Ces dernières années, le nombre d'Australiens ne s'identifiant à aucun groupe religieux a augmenté pour atteindre près de 10 millions en 2021, et représente désormais 38,9 % de la population.

8. Près d'un catholique australien sur cinq (19,9 %) était âgé de 65 ans et plus, tandis que 17,9 % avaient moins de 15 ans. Vingt-sept pour cent étaient nés à l'étranger, dont quatre sur cinq dans des pays non anglophones. Un peu plus d'un catholique sur cinq (21,5 %) parlait une langue autre que l'anglais à la maison. Environ 2,7 % des catholiques australiens - soit près de 136 000 personnes - s'identifiaient comme indigènes australiens.

9. Au niveau géographique, l'Église catholique d'Australie comprend 28 diocèses, dont sept sont des archidiocèses. Il existe également cinq éparchies de rite oriental et deux ordinariats, qui couvrent chacun l'ensemble de l'Australie et, dans certains cas, au-delà. Tous les évêques, éparques et ordinariats se réunissent deux fois par an, dans le cadre de 11 commissions épiscopales, et sont soutenus par de nombreux conseils consultatifs. Il existe environ 175 instituts religieux dont les membres vivent en communauté et adhèrent à un style de vie discipliné par l'engagement à des vœux. La plupart d'entre eux sont régis par leurs propres constitutions, mais dans certains cas par l'évêque local. Ils travaillent dans un diocèse avec le consentement de l'évêque.

10. L'une des caractéristiques de l'Église catholique en Australie est l'éventail des activités qu'elle entreprend et dont elle est responsable. Elle est le plus grand prestataire non gouvernemental dans le domaine de la protection sociale et de l'éducation, avec des écoles catholiques éduquant un peu plus d'un enfant australien sur cinq, et des hôpitaux et établissements catholiques s'occupant des malades, des personnes vulnérables et des personnes âgées. De plus en plus, la gestion de ces services est assurée par des Personnes Juridiques Publiques (MPJP) - des entités établies en droit canonique avec une fonction spécifique, telle que l'intendance des ministères. Elles ont été créées par des instituts religieux qui ont transféré leurs ministères à des intendants canoniques.

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU PACIFIQUE (CEPAC)

11. La CEPAC comprend 16 juridictions - 14 diocèses (dont cinq archidiocèses), la Préfecture Apostolique des îles Marshall et la *Missio Sui Iuris* de Funafuti et Tokelau sont également membres de la CEPAC. Il y a 750 000 catholiques dans une région qui

compte quelque 2,3 millions d'habitants. Cette population catholique est soutenue par 485 prêtres et 126 diacres (dont certains sont affiliés à des ordres religieux), 133 frères et 666 religieuses.

12. La tradition des Communautés Chrétiennes de Base (CCB) est vivante dans de nombreuses régions du Pacifique, où des groupes se réunissent pour prier et lire la Bible - souvent avec peu de contacts de la part d'un prêtre ou d'un religieux, en raison des difficultés saisonnières et géographiques.

13. L'Église catholique coexiste avec les communautés chrétiennes protestantes et évangéliques majoritaires dans de nombreux pays du Pacifique.

ÉGLISES CATHOLIQUES ORIENTALES (ECC)

14. Les Églises Catholiques Orientales d'Océanie comprennent cinq éparchies (diocèses) : les Églises ukrainienne, melkite, chaldéenne, syro-malabare et maronite. Il existe également d'autres Églises catholiques orientales qui n'ont pas encore d'Ordinaire, notamment les Églises copte, arménienne, russe, syriaque et syro-malankare. Les Églises catholiques orientales collaborent à des exercices tels que la réponse à la synodalité, mais ne sont pas formellement associées au sein d'une entité unique comparable à une conférence épiscopale.¹

15. Les Églises catholiques orientales d'Océanie ont des expériences très diverses.² Elles fonctionnent comme des entités autonomes et sont florissantes. Elles sont constituées de divers traditions liturgiques et théologiques, dans les traditions antiochienne-syriaque et byzantine. Chacune des Églises présente également des perspectives culturelles uniques. Cette diversité est marquée par les différentes composantes qui forment l'identité de chacune de ces Églises catholiques orientales, notamment :

- I. des traditions liturgiques et théologiques particulières,
- II. Églises chalcédoniennes fidèles au « mystère du salut » ;
- III. les Églises patriarcales, dont beaucoup présentent un aspect ascétique et monastique unique ; et
- IV. les Églises en pleine union avec le siège apostolique romain.

16. Dans les Églises catholiques orientales d'Océanie, il y a :

- Deux éparchies de rite liturgique syriaque oriental :
 - o Eparchie syro-malabare de St Thomas l'Apôtre de Melbourne pour les fidèles syro-malabares (13 paroisses, 82 000 catholiques)
 - o St Thomas l'Apôtre de Sydney pour les Chaldéens (7 paroisses, 70 000 catholiques).
- Deux éparchies de rite liturgique byzantin :
 - o St Michel Archange de Sydney pour les catholiques melkites (13 paroisses, 52 000 catholiques)
 - o Saints Pierre e Paul de Melbourne pour les catholiques ukrainiens (10 paroisses, 7 046 catholiques).
- Un rite syriaque occidental : St Maroun de Sydney pour les Maronites (14 paroisses, 161 370 catholiques).

¹ En plus d'être membres du Synode Épiscopal de leurs respectives Églises sui iuris, les évêques catholiques orientaux sont également membres de la Conférence des évêques catholiques d'Australie.

² En 2016, la Conférence des Évêques Catholiques d'Australie a publié un document sur la présence et la réalité des Églises catholiques orientales en Australie, et sur la manière dont l'Église au sens large peut se rapprocher d'elles - https://www.catholic.org.au/images/pdf/2016_Eastern_Catholic_Churches_in_Australia.pdf.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DE NOUVELLE-ZÉLANDE (NZCBC)

17. Près d'un demi-million de personnes affiliées à l'Église catholique vivent en Aotearoa /Nouvelle-Zélande, ce qui représente 10 % de la population totale. L'Église catholique est la plus grande confession chrétienne et le plus grand groupe confessionnel. La Nouvelle-Zélande est un pays de plus en plus laïc. Lors du dernier recensement, effectué en 2018, près de la moitié des Néo-Zélandais ont déclaré ne pas avoir de religion (48,6 %), contre 34,6 % en 2006.

18. La population de la Nouvelle-Zélande est de plus en plus diversifiée, avec une importante population de migrants. Les Māori, la population indigène, représentent 16,5 % de la population, la population asiatique 15,1 % et les peuples du Pacifique 8,1 %.

19. La Nouvelle-Zélande compte six diocèses. L'archidiocèse de Wellington est l'archidiocèse métropolitain. L'Église catholique de Nouvelle-Zélande comprend également de nombreux ordres religieux et organisations laïques catholiques, dont certains exercent des ministères pastoraux importants. La NZCBC a adopté la relation biculturelle (Māori et Pakeha [non Māori]) en ce qui concerne le mana [autorité, pouvoir spirituel, mandat] du peuple de la terre.

20. Sur le territoire des diocèses de Nouvelle-Zélande, il existe également des communautés paroissiales catholiques orientales qui relèvent de la responsabilité pastorale des éparchies catholiques orientales d'Australie.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DE PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE ET DES ÎLES SOLOMON (CBCPNGSI)

21. La Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) est un pays insulaire situé dans le sud-ouest de l'océan Pacifique. Elle englobe la moitié orientale de la Nouvelle-Guinée, la deuxième plus grande île du monde. C'est un pays diversifié qui compte plus de 800 langues et 640 îles. Le spectre de la société de la PNG s'étend aujourd'hui de la vie traditionnelle dans les villages, qui dépend de l'agriculture de subsistance et des petites cultures de rente, à la vie urbaine moderne dans les principales villes.

22. Elle compte une population totale de 8,9 millions d'habitants (*Worldometer*, données des Nations unies), dont 95,5 % sont chrétiens. Les catholiques représentent 25,1 % de la population et constituent l'église la plus importante.

23. Le pays voisin, les Îles Salomon (SI), compte 732 000 habitants (*Worldometer*, données des Nations unies) et 20 % d'entre eux sont catholiques. Le pays compte 63 langues distinctes et de nombreux dialectes locaux. L'anglais est la langue officielle, mais le pidgin des Salomon est la *langue vernaculaire* de la majorité de la population.

24. Il y a 19 diocèses en Papouasie-Nouvelle-Guinée et trois diocèses dans les Îles Salomon. Les deux pays appartiennent à la Conférence des Évêques Catholiques de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon (CBCPNGSI).

25. La PNG et l'IS comptent toutes deux un mélange de prêtres et de religieux expatriés et locaux travaillant dans des paroisses et d'autres ministères tels que les écoles et les hôpitaux.

Processus de discernement sur Océanie

26. Au cours de la première étape du Synode sur la synodalité, du 17 octobre 2021 au 15 août 2022, tous les baptisés ont été invités à s'engager dans un processus de discernement par la prière, de conversation spirituelle, de réflexion et d'écoute profonde, à l'aide d'un document préparatoire et d'un *vade-mecum* (guide) préparés par le Secrétariat du Synode. En Océanie, chaque conférence épiscopale, les Églises catholiques orientales et de nombreux instituts religieux, mouvements de laïcs et autres groupes et individus ont contribué au discernement local. Chaque conférence épiscopale et les Églises orientales catholiques ont préparé une réponse qui reflète le processus de discernement et les résultats dans leur juridiction.

27. Sur les 114 conférences épiscopales du monde entier, 112 ont soumis une synthèse nationale au Secrétariat du Synode avant la date limite du 15 août 2022. En outre, plus de 1 000 réponses ont été reçues d'instituts religieux, de mouvements laïcs, d'autres groupes et d'individus. Pour discerner les questions soulevées dans ces réponses, une trentaine de personnes d'horizons et d'expertises variés ont été invitées dans un monastère à Frascati, près de Rome, de septembre à octobre 2022, pour deux semaines de prière, de réflexion, de discernement et de synthèse. À la fin de ce processus, le Conseil Ordinaire, qui se réfère au Secrétariat du Synode, s'est joint au groupe de Frascati pour se familiariser avec le Document de Travail pour l'Étape Continentale (DEC) et l'approuver.

28. La publication du DEC le 27 octobre 2022 a marqué le début de la deuxième étape du Synode : l'étape continentale. Pour préparer cette étape, la FCBCO a créé une Taskforce pour l'Océanie. Cette Taskforce a travaillé en collaboration avec la Taskforce de l'Assemblée de Suva afin d'assurer l'intégration des deux processus de planification. La Taskforce d'Océanie a demandé à la FCBCO de créer également un groupe de discernement et de rédaction (DDR) pour recueillir les fruits des réponses des cinq juridictions et créer un projet à soumettre à l'examen de l'épiscopat lors de leur Assemblée prévue au début de février 2023. Le groupe de discernement et de rédaction était composé d'un large éventail de personnes issues de milieux ecclésiastiques, géographiques, d'âge, de sexe et d'expérience.

29. Les quatre conférences épiscopales et les Églises catholiques orientales d'Océanie étaient bien préparées, malgré la concomitance de la période de discernement avec Noël et les vacances d'été dans l'hémisphère sud. En outre, la FCBCO préparait depuis plusieurs années son assemblée régionale, qui avait été retardée par la pandémie de COVID-19. Elle a été reprogrammée du 5 au 10 février 2023 à Suva, Fidji, et la FCBCO a accepté d'inclure le discernement sur la synodalité dans son programme, ce qui a nécessité la présentation d'un projet en temps utile pour pouvoir l'étudier avant l'Assemblée.

30. De la fin octobre à la mi-décembre 2022, les conférences épiscopales et les Églises catholiques orientales ont entrepris un processus de discernement avec des représentants du Peuple de Dieu (en mettant l'accent sur la nécessité d'atteindre ceux qui sont en marge). Ce processus de prière a permis aux participants de discerner le DEC

à travers le prisme de leur expérience vécue de l'Église en Océanie. Un processus de discernement et de synthèse a été mené dans chaque juridiction à la mi-décembre, et les réponses ont été envoyées à l'Équipe spéciale d'Océanie à la fin du mois de décembre.

31. Comme pour l'élaboration du DEC, le groupe de discernement et de rédaction d'Océanie s'est réuni dans le cadre d'une retraite pour discerner de manière authentique et dans la prière les thèmes communs aux cinq réponses de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Pacifique, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon (PNG/SI) et des Églises catholiques orientales (ECC) et pour identifier les différences, les lacunes et les priorités en vue de leur examen et de leur finalisation par les membres de la FCBCO lors de l'Assemblée de Suva. Certains membres de la Taskforce Océanie ont assisté à l'Assemblée de la FCBCO pour présenter le projet de soumission et soutenir le processus de discernement épiscopal, ce qui a conduit à la réflexion pastorale des évêques sur le document.

32. La soumission de l'Océanie a été finalisée lors d'une réunion en ligne de l'exécutif de la FCBCO et des membres du groupe de discernement et de rédaction avant l'envoi de la soumission au Secrétariat du Synode avant la date limite du 31 mars 2023.

Expérience de Synodalité

33. Les réponses au DEC ont été généralement positives en ce qui concerne l'expérience de la synodalité en tant que volonté de Dieu pour l'Église au troisième millénaire. Quelques avis négatifs ont toutefois été exprimés, mais avec des raisons assez différentes.

34. Il y a eu une résonance fondamentale sur le fait que la synodalité est ancrée dans le sacrement primaire du baptême, notant que « le baptême n'est pas un concept abstrait mais une identité ». Le processus synodal encourage et aide à vivre cette expérience à un niveau plus profond et plus enrichissant, en mettant l'accent sur la création d'un environnement où chaque personne baptisée et chaque personne de bonne volonté se sentira chez elle dans l'Église. La voie synodale est un moyen pour l'Église d'atteindre tout le monde et de créer une atmosphère accueillante pour tous ses enfants (PNG/SI, 2.2). L'occasion même de participer à la réponse au DEC a été vécue avec gratitude : « Il y avait une grande gratitude pour le processus [synodal], le fait de pouvoir parler librement et d'être écouté. Jeunes et vieux, femmes et hommes, si heureux d'avoir cette chance - ils doivent être entendus. La participation de tant de personnes a été commentée par beaucoup » (Nouvelle-Zélande, 10).

35. La vision et la pratique anciennes de l'Église synodale ont été affirmées : « La synodalité est un élément important du fonctionnement des Églises catholiques orientales depuis longtemps. Il y a beaucoup à apprendre de l'Église catholique orientale en matière de synodalité » (CEC, 6). Un autre élément de l'expérience positive du discernement de la DCS a été la rencontre avec la nature globale de l'Église (pour certains pour la première fois) ; cela a élargi leur vision de l'« Église » et des nombreuses questions communes à l'Église universelle.

36. Il y a cependant eu quelques réponses négatives concernant la synodalité. Pour certains, cette inquiétude s'est exprimée par des doutes sur le fait que les évêques prendraient effectivement en compte les fruits du discernement et par la crainte que le travail synodal ne fasse pas de réelle différence en fin de compte. D'autres craignaient que la synodalité ne nuise à l'Église. Ces deux raisons sont reprises dans le document néo-zélandais : « Des craintes et des mises en garde ont été exprimées au cours du processus. Les gens attendent de voir si leurs voix ont été entendues, ou si elles seront perdues lorsque le processus atteindra les Assemblées de Rome. Certains sont anxieux et même en colère contre les personnes qui parlent de changement et considèrent le processus synodal comme pouvant 'blesser l'Église' » Nouvelle-Zélande, 14).

37. L'étendue de l'expérience est reflétée dans une autre réponse : « De nombreux participants ont été très impressionnés par les appels mondiaux en faveur d'une Église synodale. Cela a trouvé un écho dans les expériences locales, car certains diocèses et paroisses se développent dans la synodalité en écoutant des voix diverses, en s'ouvrant à de nouvelles approches et en incluant un large éventail de personnes dans la direction et le ministère. Dans le même temps, d'autres régions sont restées "repliées sur elles-mêmes", avec un laïcat et un clergé passifs » (Australie, 32).

38. Dans l'ensemble, cependant, toutes les régions d'Océanie ont vu dans la DCS une expérience véritablement mondiale de la synodalité. Cela a été perçu comme une orientation bienvenue pour la vie intérieure et la mission de l'Église au troisième millénaire : « Le processus synodal de discernement par la prière, de conversation spirituelle, d'écoute profonde et de respect de chaque personne et de ses opinions est un processus puissant. La plupart des gens considèrent la synodalité comme le moyen d'avancer dans leur propre cheminement spirituel, individuellement et collectivement, et sont d'accord avec le DCS : En fait, c'est la manière d'être l'Église. L'Esprit Saint nous demande d'être synodaux [DCS, 3] » (Nouvelle-Zélande, 15). Cette approche positive de la synodalité est également exprimée dans le rapport d'un diocèse du Pacifique : « En réfléchissant au document de travail pour l'étape continentale, il est clair que l'Église doit prendre une décision radicale pour apporter un sentiment d'accueil et d'inclusion parmi ses membres, même ceux qui sont en dehors de la foi. Le Synode peut être le catalyseur ... pour promouvoir la collégialité, l'unité et la synodalité dans notre Église et notre société » (Pacifique).

Fruits du discernement

Thèmes communs, questions, Perspectives

LA METAPHOR DE LA TENTE

39. Dans les grands pays d'Océanie, l'image de la tente (Isaïe 54,2) a été accueillie avec enthousiasme et joie, la considérant comme très pertinente pour une Église profondément blessée par la crise des abus. « La tente est un bâtiment beaucoup plus humble que les grands édifices, tels que les cathédrales, et l'agrandissement de l'espace dans la tente est donc une très bonne image à utiliser » (Australie, 58).

40. L'image de la tente n'a pas eu la même résonance parmi les Églises catholiques orientales d'Océanie, car certains de leurs membres ont été « contraints par des circonstances difficiles, notamment la guerre, la persécution et les difficultés économiques, de s'installer dans d'autres pays » (ECC, 2). Pour certains de leurs membres, les tentes sont associées à l'impermanence, au manque de sécurité et même aux camps de réfugiés, alors qu'ils recherchent la sécurité et la permanence dans leur nouvelle vie dans les pays océaniques.

41. La tente n'a pas non plus eu une forte résonance dans les pays du Pacifique de l'Océanie. Pour les habitants des petites îles, la description de l'Église par le DEC « comme une tente, voire comme la tente de la rencontre, qui a accompagné le peuple dans sa traversée du désert : appelée à s'étendre, donc, mais aussi à se déplacer » ne correspond pas à leur expérience de *tagata o le moana*, peuple de la mer, qui a voyagé tout au long de l'histoire dans des bateaux qui se déplaçaient dans leur région (Pacifique).

42. Il faut veiller à ce que le maintien de l'image de la tente n'exclue pas les personnes pour lesquelles la tente n'a que peu de résonance, ou pour lesquelles cette image peut être mal accueillie en raison de leur expérience de vie.

43. La description par le DEC de la tente comme image de l'Église signifie que tous ceux qui sont baptisés sont à l'intérieur de la tente, qu'ils soient ou non des participants actifs de la communauté de la tente. Les personnes en situation de mariage irrégulier, par exemple, ne peuvent pas participer à certains aspects de la vie sacramentelle de la communauté de la tente, mais elles ne sont pas exclues de la tente. De même, les personnes qui ne participent pas aux messes dominicales ne sont pas en dehors de la tente. Tous les baptisés sont dans la tente, qu'ils participent activement à la communauté ou non.

44. Les raisons de la non-participation sont nombreuses : « De nombreux membres de l'Église, comme les gays et les lesbiennes, ont le sentiment d'être des étrangers et de ne pas faire partie de l'Église. Les pauvres, parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'acheter des vêtements décents, sont également méprisés. Certains se sentent indésirables parce qu'ils ne font pas partie de la clique dirigeante de la paroisse. Les nouveaux venus dans l'Église ont l'impression de ne pas pouvoir l'aider, car l'Église est 'prise en charge' par des familles sélectionnées » (Pacifique).

45. Dans certaines parties de l'Océanie, il existe un fossé très visible entre les pauvres et les riches, entre les groupes ethniques, entre les migrants et ceux qui considèrent le pays comme le leur, et entre les personnes originaires de différentes îles d'un même pays ou d'un même diocèse. Ces questions sociétales sont vécues au sein de l'Église : « Le fossé entre les pauvres et les riches est visible et souligné encore plus par les prêtres qui offrent un traitement spécial aux riches et aux bien habillés. Les différentes races rivalisent pour dominer dans les paroisses, ce qui rend la participation des minorités raciales presque impossible. La discrimination fondée sur le sexe semble être une lutte persistante au sein de l'Église, en particulier à l'égard de la communauté LGBTQIA+ » (Pacifique). Les réponses font état de préoccupations concernant les « gardiens » de l'Église qui sont perçus comme excluant, ouvertement ou de manière plus subtile, ceux qu'ils considèrent comme inacceptables.

46. La réflexion sur l'image de la tente nous a permis de nous concentrer sur les obstacles à la participation et à l'inclusion. Ce faisant, elle a exposé et nommé la réalité de la situation à laquelle l'Église est confrontée au niveau mondial : « Le DEC fait état d'une vérité plutôt dérangeante au sujet de l'Église : ses enfants sont divisés et dispersés, certains sont perdus et d'autres se sont intentionnellement éloignés. Les murs semblent séparer les gens, ce qui rend plus difficile pour chacun de vivre dans une véritable communion avec Dieu et les autres » (Pacifique).

BAPTÊME ET SACREMENTS

47. Les réponses ont affirmé que le baptême est la source de l'identité commune, qu'il doit être reconnu comme tel, et que le baptême appelle tous les membres de l'Église à la communion, à la participation et à la mission. « Les gens apprécient davantage le sacrement [du baptême], non seulement comme leur point d'entrée dans l'Église, mais aussi comme la base de leur participation au ministère et à la mission » (Nouvelle-Zélande, 36).

48. Certaines réponses affirment également que l'appel à la reconnaissance de tous les baptisés n'est pas encore réalisé : « Il y a un désir ardent d'acceptation du fait que tous les baptisés sont appelés à une participation pleine, active et égale dans l'Église » (Nouvelle-Zélande, 38). « Un thème qui a trouvé un écho chez de nombreux participants est la reconnaissance croissante de la dignité baptismale de tous, ainsi que la prise de conscience que la mission de l'Église consistant à rendre le Christ présent est une responsabilité partagée par tous les baptisés ; cependant, une formation plus poussée pour une compréhension plus profonde de cette réalité est essentielle pour responsabiliser les gens » (Australie, 34).

49. Les obstacles à la pleine réalisation de notre appel baptismal ont été reconnus dans les réponses. Par exemple, certains ont affirmé qu'une plus grande participation était nécessaire pour les laïcs, en particulier les femmes. La réponse de la Nouvelle-Zélande affirme que le Concile Vatican II a mis l'accent sur le baptême comme source de notre communion et de notre participation (Nouvelle-Zélande, 36). Ce fruit du Concile Vatican II n'a cependant pas été réalisé parce que la compréhension de « l'Église en tant que peuple de Dieu... a été sapée par des structures qui ne facilitaient pas ce nouveau modèle » (Nouvelle-Zélande, 37).

50. Les réponses ont mis en évidence la centralité de l'Eucharistie dans l'expérience de la communauté et ce que signifie être l'Église. L'ECC a souligné leur « amour commun de la liturgie - qui est imprégnée de beauté, de richesse et d'authenticité (ECC, 10) », dans laquelle les participants « font l'expérience de notre Seigneur d'une manière mystique et monastique » (ECC, 18). La réponse du Pacifique souligne : « La liturgie, en particulier la liturgie eucharistique, source et sommet de la vie chrétienne, qui rassemble la communauté, rendant la communion tangible, permet l'expérience de la participation et nourrit l'élan vers la mission avec la Parole et les Sacrements » (Pacifique).

51. Les réponses de l'Australie et du Pacifique ont noté « des appels à un style de célébration eucharistique plus synodal et participatif, des liturgies qui intègrent d'autres cultures et sont adaptées aux jeunes, une compréhension plus large de ce que signifie être eucharistique par essence, et une plus grande ouverture aux catholiques

qui ont perdu l'appréciation de ces rituels » (Australie, 35 ; Pacifique).

52. Il a été déclaré que les relations œcuméniques sont affectées par l'enseignement de l'Église. Certains estiment que « l'hospitalité eucharistique à l'égard des membres d'autres Églises doit être renforcée, au lieu de la ligne exclusive actuellement pratiquée » (Nouvelle-Zélande, 70).

53. Les réponses de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande notent le désir de certains d'utiliser le troisième rite de réconciliation (Australie, 52 ; Nouvelle-Zélande, 71). Certaines femmes ont déclaré que le sacrement de pénitence place « un laïc dans une position inférieure au prêtre » (Nouvelle-Zélande, 71).

54. La réponse de la PNG/SI a noté qu'alors qu'il y avait des appels dans d'autres parties du monde pour une plus grande reconnaissance des relations entre personnes de même sexe, « le mariage entre personnes de même sexe (DCS, 39) dérange les catholiques et ceux qui le considèrent comme un péché. Le LGBTQ n'est pas accepté par la tradition et la société de PNG » (PNG/SI, 3.2).

55. L'eucharistie et le mariage se rejoignent autour de la question de la communion pour les divorcés et les remariés, en particulier dans la réponse de la Nouvelle-Zélande, qui dit que « bien qu'*Amoris Laetitia* ait ouvert des voies potentielles pour que les divorcés et les remariés reçoivent la communion, celles-ci sont perçues comme étroites et difficiles » (Nouvelle-Zélande, 69). La réponse australienne fait référence à l'exclusion que ressentent les divorcés-remariés (Australie, 44;57) et à la nécessité d'une plus grande compassion.

56. Enfin, les aumôniers laïcs de prison en Nouvelle-Zélande ont observé qu'après avoir accompagné « certaines de nos personnes les plus défavorisées dans un parcours de foi qui change leur vie, [ils doivent] ensuite faire un pas en arrière lorsque des sacrements sont nécessaires » (Nouvelle-Zélande, 85).

57. Les mariages polygames sont une réalité sociale dans certaines parties de notre région et nécessitent une attention particulière, alors que ce n'est pas le cas dans d'autres parties (PNG/SI, 4.3). Les questions liées au mariage sont apparues de diverses manières dans les réponses. La réponse australienne reconnaît qu'il y a une lacune dans la DEC : « l'absence de toute mention du rôle du mariage et de la famille, en particulier dans la transmission de la foi » (Australie, 26).

58. Il a été noté qu'« un certain nombre de participants ont appelé à un réexamen de la position de l'Église sur les hommes mariés devenant prêtres, et sur l'exigence de célibat ». Une certaine inquiétude a été montrée pour le « manque de compréhension du diaconat [permanent] » (Australie, 49). Alors que la question de l'ordination des femmes a été soulevée dans la réponse australienne, la réponse néo-zélandaise note qu'« il n'y a pas eu de demande d'examen de l'ordination des femmes en tant que prêtres, bien qu'un groupe ait demandé leur ordination en tant que diacres » (Nouvelle-Zélande, 65).

INCLUSION

59. Toutes les réponses soutiennent les appels à l'Église pour qu'elle soit plus

inclusive, en particulier pour ceux dont les relations posent des défis à la participation à l'Eucharistie. Ils ont également souhaité une approche plus inclusive des personnes vivant avec un handicap, des migrants et des réfugiés, et d'autres personnes marginalisées et négligées, telles que les personnes âgées, les malades en phase terminale, les enfants des rues, les orphelins, les criminels, les toxicomanes, les prostituées, les veuves et les victimes de viols, d'abus et de violences domestiques. Il a été noté également un désir d'accueillir ceux qui avaient « une pensée différente », « les catholiques non pratiquants et les personnes non baptisées » (Australie, 44).

60. L'accent a été mis en particulier sur la nécessité d'inclure les pauvres dans la région du Pacifique, où la pauvreté est considérée comme une force qui divise l'Église : « Dans de nombreux cas, les pauvres sont parfois réduits à une opportunité de collecter des fonds pour les activités saisonnières et à une opportunité de prendre des photos pour donner une bonne image de l'Église » (Pacifique ; PNG/SI, 2.4).

61. Le manque d'intégration des personnes ayant des expériences diverses en matière de sexualité et de genre semble affecter la vie communautaire, même dans les petites nations insulaires : « La communauté LGBTQ est très présente dans les îles Mariannes, une réalité qui n'était pas évidente dans le passé » (Pacifique).

62. Cependant, comme indiqué au paragraphe 54, les personnes ayant des expériences diverses en matière de sexualité et de genre ne sont « pas acceptées par la tradition et la société de PNG » (PNG/SI, 3.2). Néanmoins, de nombreuses réponses ont appelé à une plus grande inclusion des personnes de ce groupe, en particulier « pour reconnaître et leur donner un espace de service, de participation et d'implication dans la vie de l'Église » (Pacifique).

63. En Australie, l'inclusion des peuples des Premières Nations a été désignée comme une priorité : « Notre écoute doit inclure la déclaration d'Uluru, nos anciens de l'Église [doivent] inclure nos tantes et nos oncles qui s'occupent du pays » (Australie, 46).

64. Du point de vue des Églises catholiques orientales, l'appel à l'inclusion signifiait la création d'un environnement d'hospitalité et d'accueil au sein de leurs Églises pour inviter les catholiques d'autres rites liturgiques à faire l'expérience de leur liturgie, de leur théologie et de leurs disciplines (ECC, 18) en tant qu'expressions pleines et entières de la foi catholique. Cependant, cet appel à l'hospitalité pour inclure d'autres catholiques dans l'expérience des vénérables traditions chrétiennes orientales signifie également que les catholiques orientaux doivent s'accrocher à ce qui leur appartient vraiment et ne pas assimiler les rituels. Les Églises catholiques orientales ont le devoir de montrer qu'être catholique ne signifie pas être latin.

65. Alors que toutes les réponses demandaient à l'Église de se concentrer sur l'inclusion et la représentation de ceux qui font partie des groupes exclus, quelques groupes ont appelé à une « inclusion radicale », exhortant l'Église à être « courageuse, audacieuse et innovante », rejetant la notion d'être « un 'gardien', excluant ceux que le Christ accueillerait sous la tente » (Australie, 28). Cependant, des défis ont été identifiés dans l'appel à proclamer un enseignement authentique (PNG/SI, 4.5), ainsi que dans l'appel à respecter les autres, à éviter les jugements et à adopter une

approche compatissante et pastorale (Australie, 44).

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

66. Certains participants se sont inquiétés du fait que « les règles et règlements de l'Église étaient en contradiction avec le message de l'Évangile, et qu'il fallait accorder plus d'importance à la « primauté de la conscience » et soutenir les gens d'une manière compatissante et pastorale pour qu'ils développent une relation plus mûre avec Dieu » (Australie, 54).

67. Il y a également eu un « appel à l'Église pour qu'elle réforme certains domaines de sa théologie, de son enseignement et de son dogme en relation à la formation des séminaristes et à la supervision professionnelle, au développement et au soutien des prêtres », tandis que, pour certains participants, la priorité était de « revoir l'ensemble du concept de la prêtrise dans l'Église, y compris celle des laïcs » (Australie, 75).

68. Bien qu'il y ait eu un consensus sur la nécessité de renforcer le rôle des femmes dans l'Église, la question de l'ordination des femmes n'a été explicitement soulevée que dans une seule soumission, de sorte que « l'action sur les inégalités des femmes a appelé à une participation égale, juste et pleine des femmes dans la gouvernance, la mission et le ministère de l'Église » et « la reconnaissance de leur admissibilité à tout rôle, tel que diacre, prêtre, ou représentant dans les conseils de prise de décision » (Australie, 60). Le document de la Nouvelle-Zélande note qu'« il n'y a pas eu de demande d'examen de l'ordination des femmes comme prêtres, bien qu'un groupe ait demandé leur ordination comme diacres » (Nouvelle-Zélande, 65).

69. Certains aspects de l'enseignement de l'Église ont été perçus comme « excluants ou blessants » et compris comme « poussant les gens à s'éloigner de l'Église ou les dissuadant d'y revenir ». Il s'agit notamment de l'enseignement sur la sexualité, la contraception, la situation des divorcés-remariés et l'intercommunion avec d'autres confessions chrétiennes dont nous reconnaissons le baptême (Nouvelle-Zélande, 117).

L'AUTORITÉ ET LA PRISE DE DÉCISION

70. Une Église synodale a besoin d'un changement culturel et structurel dans la direction de l'Église (Australie, 61 ; Nouvelle-Zélande, 79 ; PNG/SI, 4.1). La direction d'une Église synodale doit être repensée, de peur que les problèmes actuels liés au pouvoir et à l'autorité cléricale ne soient simplement transférés aux laïcs qui participent à la prise de décision partagée. Pour éviter ce piège, il faut « former des individus en tant que responsables dévoués à la Parole de Dieu, capables de faciliter le dialogue, formés à l'écoute et au discernement, et nommés pour servir plutôt que pour assumer un pouvoir sur les autres » (Australie, 62).

71. Dans les réponses des conférences d'Océanie, de nombreux participants ont exprimé leur amour de la foi et leur désir de continuer à y appartenir. Ils étaient reconnaissants de l'attention pastorale qu'ils recevaient du clergé et étaient conscients des défis auxquels ils étaient confrontés : « Nous sommes reconnaissants pour tout ce que l'Église nous a donné et pour la manière dont nous avons été soutenus » (Australie, 36).

72. La gouvernance et la prise de décision dans l'Église, aux niveaux paroissial,

diocésain, national et mondial, suscitaient également de vives inquiétudes. L'accent renouvelé sur le baptême dans le processus synodal a révélé « un profond désir d'acceptation du fait que tous les baptisés sont appelés à une participation pleine, active et égale dans l'Église et qu'ils en sont capables » (Nouvelle-Zélande, 76). Il a été perçu que le droit canonique crée un déséquilibre de pouvoir entre les évêques, le clergé et les laïcs, ce qui pourrait saper l'ancrage de la synodalité comme voie de l'Église à l'avenir (Nouvelle-Zélande, 82).

73. La gouvernance et la prise de décision partagées, impliquant à la fois les laïcs et le clergé, sont considérées comme nécessaires si nous voulons être une Église véritablement synodale. Les structures de gouvernance actuelles et le pouvoir qu'elles confèrent aux évêques et aux prêtres sont considérés comme « l'un des mécanismes qui excluent les voix des laïcs, et celles des femmes en particulier » (Nouvelle-Zélande, 80).

74. La domination de la gouvernance et de la prise de décision par les personnes ordonnées est considérée par certains comme favorisant le cléricalisme et empêchant les laïcs d'exercer leurs dons. « Le cléricalisme sépare le clergé des laïcs et donne au clergé un rôle supérieur à celui des laïcs, limitant la pleine participation des laïcs à la prise de décision dans les paroisses, les diocèses et les niveaux supérieurs de la hiérarchie de l'Église » (PNG/SI, 2.5).

75. Certains laïcs ont exprimé leur frustration d'être tenus à l'écart du processus décisionnel, alors qu'ils ont souvent une meilleure compréhension des besoins de la population. « Notre attitude doit passer de la hiérarchie à la communauté. Par exemple, un prêtre peut avoir une connaissance théorique de l'éducation d'une famille, mais ce sont les parents qui vivent cette vie » (Pacifique).

76. Le cléricalisme et les abus ont suscité la méfiance des gens à l'égard de la hiérarchie de l'Église. Une plus grande ouverture et une plus grande responsabilité ont permis aux gens « de voir la vérité sur l'Église, à savoir que les évêques, les prêtres, les religieux et les travailleurs laïcs sont imparfaits. Cependant, ils font tout ce qu'ils peuvent pour faire le bien et devenir des ouvriers responsables dans la vigne de Dieu » (Pacifique).

77. Le cléricalisme ne se limite pas aux personnes ordonnées, mais se retrouve également chez les laïcs qui soutiennent et facilitent l'exercice du pouvoir par le clergé. Ce pouvoir et ce « rôle supérieur » que le prêtre assume sont l'antithèse d'un leadership de service que les gens attendent et dont ils ont besoin de la part de leurs prêtres : « Leur leadership de service devrait conduire à un service humble » (PNG/SI, 5.1). Les gens savent reconnaître un bon pasteur quand ils en ont un : « Le désir du peuple est d'être témoin d'un vrai pasteur modelé dans le cœur du Christ » (Pacifique). Cela peut être particulièrement le cas lors des cérémonies traditionnelles qui suivent l'ordination sacerdotale, au cours desquelles le prêtre nouvellement ordonné reçoit un traitement digne d'un grand chef (Pacifique).

78. Les effets du cléricalisme sont largement ressentis dans les diocèses et les paroisses : « Le cléricalisme du clergé et des laïcs perpétue l'abus de pouvoir et isole les groupes, paralyse les efforts d'évangélisation et entrave l'engagement des jeunes, le développement d'un leadership de service et la mise en œuvre des changements

nécessaires » (Australie, 30).

79. Les défis du ministère signalés par le clergé et les religieux comprennent « le chagrin et l'impuissance » à la suite de la crise des abus sexuels commis par le clergé, les exigences croissantes de leur temps en raison de la pénurie de prêtres et les expériences de « solitude, d'isolement et d'épuisement », en particulier parmi « les personnes âgées, celles qui vivent dans des diocèses ruraux et celles qui viennent de l'étranger » (Australie, 31).

80. Un appel a été lancé pour que le leadership soit plus participatif avec « un rôle moins exclusif donné aux évêques » (Nouvelle-Zélande, 81). Le processus de sélection des évêques est considéré comme opaque (PNG/SI). « Les gens veulent savoir comment fonctionne le processus actuel et veulent s'assurer que la sélection est le fruit d'un véritable discernement impliquant un large éventail de personnes, clercs et laïcs. On souhaite un examen spécifique des antécédents d'un évêque potentiel en matière d'abus et un examen approfondi de son attitude à l'égard des abus » (Nouvelle-Zélande, 81).

81. Il a été noté que « les gens considèrent que le droit canonique, et non l'enseignement de l'Église, crée un déséquilibre de pouvoir entre les évêques, le clergé et les laïcs, ce qui a des effets majeurs sur l'autorité et la gouvernance dans les paroisses et les diocèses. Les gens sont conscients que le droit canonique a été modifié ces dernières années et savent que cela est possible » (Nouvelle-Zélande, 82).

82. En l'absence de prêtre, les laïcs ont montré en Océanie qu'ils pouvaient s'approprier à la fois le ministère pastoral et la gouvernance de leur Église locale. Par exemple, « pendant la crise de Bougainville (PNG), pendant près de 10 ans, les familles et les communautés chrétiennes de base ont gardé la foi vivante en l'absence d'une présence cléricale effective » (PNG/SI, 2.12). L'importance de l'Eucharistie dans les communautés chrétiennes de base et dans la vie familiale a été soulignée : « [Les communautés chrétiennes de base] peuvent renforcer les familles par la sainte présence de Jésus dans l'Eucharistie » (PNG/SI, 5.4).

LES DÉFIS DE LA MISSION

83. En Océanie, les défis sont multiples pour « apporter le royaume de Dieu à un monde contemporain » (Australie, 40). L'une des principales difficultés est l'absence d'une compréhension commune de ce qu'est la mission et le grand nombre de points de vue sur sa signification : Le mot « mission » a été mentionné à de nombreuses reprises, mais comme dans les parties précédentes du processus synodal, il n'est pas clair ce que « mission » signifie lorsque les gens en parlent. Pour beaucoup de gens, il ne semble pas avoir de forme concrète ou active. Il est nécessaire d'avoir une compréhension commune et de travailler dans ce domaine » (Nouvelle-Zélande, 104).

84. L'accent a été mis sur le fait que la « mission » est la responsabilité de tous les baptisés : « Le Synode diocésain crée en chacun de nous une attitude et un esprit orientés vers la mission. La mission n'est plus une entreprise monopolisée par les clercs et les religieux, mais un cheminement partagé au sein de tous les peuples. Ce cheminement commun implique de partager les faiblesses et les blessures des autres

» (Pacifique). L'Église est considérée comme « une institution axée sur la mission, conçue par Jésus-Christ lui-même » (Pacifique).

85. L'activité missionnaire de l'Église a été entravée par « la discrimination fondée sur le statut matrimonial/de relation, le statut financier, les coutumes/traditions (sexe et âge) et le statut de handicapé » (Pacifique). Le manque de formation à la compréhension de l'appel baptismal à évangéliser et à proclamer l'amour de Dieu dans l'unité avec les autres a également constitué un obstacle à la transition d'une « Église de maintien » à une « Église missionnaire » en établissant des communautés qui « se joignent à toute l'humanité pour cheminer ensemble » (Australie, 69).

86. La diversité des rites liturgiques et des cultures en Océanie a été considérée comme importante pour notre contribution unique à la mission de l'Église : « Les Églises orientales catholiques d'Océanie doivent préserver leur identité et être reconnues par l'ensemble de la communauté catholique comme étant plus que de simples communautés ethniques, mais plutôt comme des Églises *sui iuris* qui, par leur riche tradition spirituelle, peuvent contribuer à la mission de l'Église » (CEC, 19).

87. La richesse de l'expérience synodale devrait en fin de compte « nous conduire à faire l'expérience de la personne de Jésus dans l'Église et à partager cette bonne nouvelle avec d'autres ; elle nous conduit à la mission ; la mission d'évangéliser ; de prêcher la bonne nouvelle » (PNG/SI, 5.7).

CRISE ÉCOLOGIQUE

88. La crise écologique a été soulignée comme une question urgente pour toute la région de l'Océanie, pour l'ensemble de l'humanité et pour la communauté de la Terre. « Si nous sommes des gens de la Tente, nous devons comprendre l'importance de la Terre comme notre maison commune, en respectant le sol, la mer et l'environnement dans lequel nous assemblons la Tente » (Nouvelle-Zélande, 93).

89. Des îles du détroit de Torres en Australie aux îles Salomon, en passant par les petits États insulaires de Micronésie et de Polynésie, la crise écologique et l'élévation du niveau de la mer constituent une menace existentielle réelle et actuelle : « Les îles du Pacifique sont relativement plus petites et il est scientifiquement prouvé qu'elles le deviendront encore plus en raison de l'élévation du niveau de l'eau des océans. Le changement climatique, qui est à l'origine de typhons catastrophiques, de vagues de chaleur, de sécheresses et d'inondations, affecte directement les populations » (Pacifique). Les communautés des hautes terres et de l'intérieur de notre région sont également directement touchées par ces phénomènes.

90. Les réponses de la Nouvelle-Zélande reconnaissent que l'écologie intégrale et le soin de la création « ne sont pas un domaine dans lequel l'enseignement de l'Église fait défaut », mais notent qu'« il y a un besoin de formation et de témoignage prophétique, et d'encouragement à agir » (Nouvelle-Zélande, 93). Les personnes interrogées en Australie ont également fait part de leurs préoccupations concernant la responsabilité de l'Église en matière de « gestion de la création » ; cependant, certaines ont « fait état du travail entrepris dans leur communauté particulière » (Australie, 50).

91. Comme l'indique le pape François dans *Laudato Si'*, l'interconnexion de la justice écologique, sociale et économique signifie que « les mauvais traitements infligés à notre planète affectent les pauvres de manière disproportionnée » (Nouvelle-Zélande, 92). Le peuple de Dieu en Océanie veut écouter le cri de la terre et de l'océan, de la terre et des cours d'eau, ainsi que le cri des pauvres, et « collaborer avec d'autres qui partagent un but commun » (Nouvelle-Zélande, 95).

92. La crise écologique doit être comprise comme un champ de mission dans lequel l'Église tout entière, au niveau mondial et local, doit s'engager compte tenu de la « lutte urgente pour préserver notre planète et sa vie, et pour assurer la justice économique à ses habitants » (Nouvelle-Zélande, 114). Le fait que « la menace pour la vie humaine que représente le changement climatique pour les nations insulaires de la région de l'Océanie ait suscité une grande anxiété chez certains participants » en Australie est un signe prometteur de solidarité et d'une compréhension renouvelée de la mission (Australie, 50).

INCULTURATION ET LOCALISATION

93. L'Océanie est vaste, mais les nombreuses nations et cultures s'épanouissent dans leur lien avec la terre, l'océan, les créatures et les spiritualités indigènes. Bien que de nombreux missionnaires catholiques aient partagé le don de leur foi dans la région, cela a parfois miné la contribution de la culture locale à l'Évangile. L'Église en Océanie est aujourd'hui à la fois encouragée et défiée par l'inculturation, car le christianisme et les spiritualités indigènes coexistent souvent dans la vie quotidienne des gens.

94. L'inculturation de la foi chrétienne a un impact positif sur les célébrations liturgiques : « Les différences culturelles sont également très marquées entre les îles des Mariannes et du Pacifique en général. Cela est visible dans les églises lors des célébrations eucharistiques. Les couleurs, la musique et la langue changent librement pour célébrer le Seigneur à travers diverses expressions de foi » (Pacifique, 10). D'autres personnes en Australie ont vécu des expériences similaires : « Certains groupes ont décrit des expériences positives et enrichissantes de la vie de l'Église et de la paroisse, telles que l'engagement multiculturel » (Australie, 36).

95. Les perspectives indigènes sont également utilisées pour revoir et contextualiser le sens de l'Église. Par exemple, une vision du monde Te Ao Māori pourrait considérer l'Église comme *tūrangawaewae*, un lieu où l'on se tient « et où l'on se sent connecté, responsabilisé et accepté » (Nouvelle-Zélande, 18).

96. La compatibilité des cultures traditionnelles avec le catholicisme pose problème : « Comment l'Église peut-elle conserver sa révérence au sacré tout en le rendant accessible aux fidèles ? Dans notre culture, nos sites sacrés sont tenus à l'écart des gens pour préserver leur caractère sacré. De même, dans l'Église, nous essayons d'éviter que le sacré ne soit profané. La question est de savoir comment conserver le caractère sacré de l'Église tout en la rendant accessible au peuple » (PNG/SI, 4.4).

97. De réelles difficultés apparaissent lorsque des modes d'existence indigènes spécifiques sont en contraste flagrant avec l'enseignement de l'Église : « Les

croyances culturelles et les pratiques traditionnelles telles que la sorcellerie et la polygamie continuent d'être un grand défi pour les valeurs et les enseignements chrétiens. Par exemple, les mariages polygames culturels sont encore pratiqués en PNG alors que l'Église s'y oppose » (PNG/SI, 4.3). Dans certaines parties de l'Océanie, l'Église manque également cruellement d'un véritable engagement avec les peuples autochtones : « Le rôle de l'Église dans la reconnaissance et la réconciliation avec les peuples indigènes a été souligné. En particulier, la nécessité de veiller à ce que les spiritualités des peuples autochtones d'Australie et d'Océanie soient prises en compte a été soulignée » (Australie, 46).

98. Dans l'ensemble, il est important de souligner l'importance de la diversité culturelle pour la vie de l'Église : « Nous devons commencer par être pleinement nous-mêmes. Ce n'est que dans notre spécificité que nous pouvons apporter une quelconque contribution à la société dans son ensemble. Ce n'est qu'en étant ce que nous sommes que nous conservons une raison d'être » (ECC, 16).

FEMMES

99. Le thème du rôle et de la participation des femmes dans l'Église a eu une forte résonance dans toute l'Océanie, bien que les expériences des femmes varient d'une région à l'autre. Le DEC a été félicité pour avoir nommé les préoccupations globales concernant les rôles et les vocations des femmes dans l'Église, et de nombreux groupes en Australie et en Nouvelle-Zélande ont exprimé une forte préoccupation concernant le manque de participation des femmes dans les structures de direction et de gouvernance de l'Église, y compris le tribunal diocésain du mariage (Nouvelle-Zélande, 41-42). Une minorité s'est inquiétée du fait que les femmes ne pouvaient toujours pas accéder au diaconat permanent et au ministère ordonné. Bien que de nombreuses femmes occupent des postes de direction et de gouvernance qui ne requièrent pas l'ordination, il s'agit d'un problème important qui affecte la vie de l'Église dans ces pays.

100. D'autres groupes ont déclaré qu'ils n'avaient pas fait l'expérience d'un manque d'égalité pour les femmes dans l'Église. Un groupe de jeunes femmes laïques, par exemple, se considérait comme des égales ayant un rôle unique dans l'Église, tandis qu'un groupe de prêtres a décrit son expérience de la présence et de l'influence des femmes dans les organes et ministères paroissiaux (Nouvelle-Zélande, 41). De même, la réponse de PNG/SI indique que les femmes jouent un « rôle très actif dans la vie de l'Église » et qu'il y a un changement positif croissant en termes de participation égale au travail de l'Église (PNG/SI, 2.6).

101. Certaines réponses s'inquiètent du fait que les femmes sont traitées comme une « main-d'œuvre bon marché » (DCS, 63) et deux réponses demandent que les femmes soient rémunérées de manière adéquate pour leur travail (Australie, 29 ; PNG/SI, 2.6). Parmi les autres problèmes identifiés dans les réponses et affectant les femmes de la région, citons la violence familiale et domestique, les abus, la violence liée à la sorcellerie, le divorce et le remariage, la mise à l'écart des femmes pour des crimes pardonnés aux hommes, l'aliénation des femmes par les enseignements de l'Église sur la sexualité, et la misogynie et le sexisme particulièrement perpétrés par le clergé (Australie, 47).

102. De nombreuses réponses ont réaffirmé l'appel à valoriser les femmes catholiques en tant que membres égaux du peuple de Dieu, en déclarant que « l'exclusion continue des femmes de certains aspects de la vie de l'Église était déresponsabilisante » (Australie, 29). Il a été demandé de mettre davantage l'accent sur « l'utilisation des dons et de l'expérience des femmes dans le discernement et l'apport de conseils, d'orientations et de défis dans la prise de décision au-delà des rôles de gestion et de paroisse occupés par de nombreuses femmes » (Nouvelle-Zélande, 42), ainsi que sur la nécessité d'une plus grande écoute, en particulier des réalités et des besoins des femmes pauvres, marginalisées et délaissées (Pacifique).

JEUNESSE PERSONNES

103. L'absence de participation des jeunes à l'Église figure dans presque toutes les réponses de l'Océanie, qui révèlent une grande angoisse et une profonde inquiétude quant à l'avenir : « Nous ne sommes jamais qu'à une génération de la mort. Il suffit d'une génération pour dire NON. L'Église est fragile. Nos jeunes - Dieu est dans leur cœur, mais ils ne se sentent pas attirés par l'Église... Ils ont leurs groupes de prière dans leurs *whares* (maisons) » (Nouvelle-Zélande, 45-46). Il a également été fait référence à des jeunes qui sont des participants très engagés dans leurs communautés de foi. « Indépendamment des défis auxquels notre Église est confrontée en ces temps sans précédent, elle reste un foyer qui apporte force, chaleur et optimisme. Cela ne serait pas possible sans les responsables et les bénévoles qui sont constamment prêts à servir » (ECC, 11).

104. Nos jeunes baptisés sont dans la tente, mais beaucoup ne participent pas à la vie de la communauté de la tente. Les raisons invoquées sont diverses. Certains jeunes ont l'impression d'être à l'intérieur de la tente, mais invisibles et ignorés. D'autres se sentent incapables de participer par peur d'être jugés ou de ne pas être à leur place (Nouvelle-Zélande, 47). Leur paroisse locale peut sembler « appartenir » à des personnes plus âgées, le pouvoir étant exercé de telle sorte que les jeunes ont l'impression que ce n'est pas un endroit pour eux (Australie, 37-38).

105. La réponse de PNG/SI parle de jeunes qui quittent leurs communautés paroissiales pour rejoindre d'autres églises (PNG/SI, 2.13), et d'autres « qui sont éloignés des programmes spirituels et de foi par la forte attraction des activités séculières, des médias sociaux et de la technologie moderne, ce qui perturbe les programmes traditionnels de formation des jeunes dans les BCC, les paroisses et les diocèses » (PNG/SI, 4.7).

106. Les jeunes perçoivent l'urgence de la crise écologique, qui les intéresse et les préoccupe vivement, mais ne voient pas cette urgence reconnue dans leur Église locale. Nombre d'entre eux sont également confrontés à certains aspects de l'enseignement de l'Église sur la sexualité : « Les questions liées à la LBGTQIA+ intéressent également beaucoup les jeunes, qui doivent les aborder à un niveau personnel et parmi leurs amis. Les réponses ont indiqué que l'enseignement de l'Église sur ce sujet et sur d'autres aspects de la sexualité est un obstacle majeur pour de nombreux jeunes qui souhaitent maintenir leur lien avec l'Église » (Nouvelle-Zélande, 49).

107. Il y a très peu d'idées sur la manière de répondre à cette véritable crise pour l'Église. Néanmoins, un diocèse du Pacifique a trouvé un moyen de s'engager auprès

des jeunes marginalisés : « Certains jeunes, marginalisés, exclus et certains de ceux qui ne sont pas en règle avec l'Église sont accueillis dans les chorales, les groupes de prière et la catéchèse en tant qu'assistants catéchistes. Les jeunes sont plus écoutés aujourd'hui parce qu'il y a plus de groupes de jeunes dans les paroisses » (Pacifique). D'autres suggestions portent sur l'accompagnement et la formation au leadership en utilisant « des plates-formes qui leur permettent d'utiliser leurs compétences et leurs passions » (Australie, 76).

108. Contrairement à ceux qui pensent que l'Église doit se « moderniser » pour rester pertinente (Australie, 38), certains jeunes souhaitent une proclamation plus forte de la foi de l'Église. Ils pensent qu'une conversion personnelle est nécessaire plutôt qu'un changement institutionnel (Nouvelle-Zélande, 55). Dans la réponse des Églises catholiques orientales, une jeune femme a décrit son cheminement de foi et le soutien qu'elle a reçu à toutes les étapes pour partager ses dons et rester fidèle et engagée dans sa communauté ecclésiale (ECC, 11). Dans d'autres réponses, certains jeunes se sont sentis persécutés et seuls tout en défendant des valeurs religieuses fortes (ECC, 13 ; Australie, 38).

109. Certains jeunes ont exprimé leur inquiétude de se sentir exclus par le langage du DEC : « Le DEC est largement inaccessible aux jeunes, en termes de langage, de processus et d'application pratique. De nouveaux termes tels que 'partage dialogique', 'convivialité fraternelle' et l'Eucharistie comme 'tension génératrice' ne sont pas accessibles aux jeunes » (Nouvelle-Zélande, 47).

110. Alors que la perte des jeunes en tant qu'individus suscite une profonde inquiétude, leur désengagement de l'Église en nombre est également perçu comme un obstacle à l'intégration de la synodalité en tant que voie de l'Église : « Comment transmettre la synodalité aux jeunes, qui sont l'avenir de l'Église, alors qu'il y a si peu de jeunes dans l'Église aujourd'hui ? » (Australie, 48).

111. Un appel a été lancé pour étudier « comment répondre aux besoins des jeunes en matière de foi et comment mieux former les jeunes et leur fournir des plateformes leur permettant d'utiliser leurs compétences et leurs passions » (Australie, 76).

FORMATION

112. Il y a des appels à la formation de différents types dans toute la région. La formation des séminaristes et des prêtres a fait l'objet d'une attention particulière, avec l'observation qu'elle doit être holistique : « spirituelle, sociale, psychologique, mentale, émotionnelle et économique » (PNG/SI, 5.1). Dans certains diocèses, des femmes travaillent déjà dans ce domaine (Australie, 66 ; Nouvelle-Zélande, 102). La formation au mariage et à la vie familiale est également un besoin fondamental (ECC, 18 ; Australie, 77 ; PNG/SI, 5.3). Les éducateurs catholiques ont besoin d'une formation « plus appropriée » (Australie, 77). La formation des jeunes est essentielle, mais difficile à réaliser (Australie, 76 ; Nouvelle-Zélande, 44). Nous devons également fournir une formation pour répondre à l'appel du Pape François à la vie de disciple missionnaire.

113. Il n'est pas certain que le terme « formation » ait la même signification d'un document à l'autre. La formation, dans un sens général, implique de façonner la manière

dont les gens réagissent au monde qui les entoure. Parfois, le mot « formation » fait référence à la formation (PNG/SI, 5.1) et d'autres fois, au développement personnel de la foi (Australie, 77). Bien que le désir ait été exprimé que l'enseignement social catholique soit la base de la formation dans toute l'Église (Australie, 65), la formation est possible et peut-être aussi souhaitable dans d'autres domaines et fonctionne mieux lorsqu'elle répond à un besoin identifié à la lumière de l'Écriture et de l'enseignement de l'Église.

114. Alors que notre Église devient plus synodale, une formation continue est nécessaire pour tous (Nouvelle-Zélande, 100). Une Église synodale aura besoin de participants formés à l'écoute et au dialogue (Australie, 62). En outre, le leadership dans l'Église exigera un mode de formation différent, afin qu'il y ait « un leadership de serviteur à tous les niveaux » (PNG/SI, 5.1).

Tensions et Différences

115. Comme indiqué précédemment, la région de l'Océanie comprend à la fois des pays développés et des pays en développement, et il y a donc différentes questions pastorales à traiter dans le cadre d'un plaidoyer urgent.

116. Une « tension » est une zone de divergence de vues qui nécessite un discernement ou une attention particulière. Les sections ci-dessus ont déjà identifié certaines tensions. Il s'agit des suivantes :

- a) Attitudes différentes à l'égard des personnes ayant des expériences diverses en matière de sexualité et de genre dans la région.
- b) Les rôles des femmes dans l'Église.
- c) Certaines voix dans les réponses appellent à un changement dans l'enseignement de l'Église, selon un cycle « mourant et ressuscitant » (Nouvelle-Zélande, 52-56). D'autres ont affirmé la nécessité de conserver l'enseignement et d'assurer la formation dans l'enseignement immuable de l'Église du présent (CEC, 18).

117. Dans certaines zones de la région, les blessures causées par les abus sexuels au sein de l'Église ne sont pas aussi évidentes : « Le scandale des abus sexuels commis par le clergé et des abus sur mineurs ... est un sujet de préoccupation croissant. Bien qu'il y ait quelques abus, les scandales n'affectent pas encore beaucoup la foi des gens » (PNG/SI, 3.1). Dans d'autres domaines, le scandale est clair et public. La blessure persistante pour toute l'Église, non seulement pour les victimes et les survivants d'abus, mais aussi pour leurs familles, les communautés paroissiales et les autres membres du clergé, doit faire l'objet d'une attention particulière en vue d'une guérison continue.

118. Il existe une tension dans la compréhension de la question de l'inculturation, lorsqu'une Église locale adopte des coutumes et des expressions culturelles locales. Certains considèrent les traditions de l'Église universelle comme une sorte d'imposition sur la culture locale, voire une forme de colonialisme. D'autres considèrent que Dieu est présent dans toutes les cultures, de sorte que toutes les cultures expriment déjà

les vérités chrétiennes. Un autre point de vue est que les chrétiens ne peuvent pas adopter et adapter certaines pratiques culturelles préchrétiennes. Par exemple, lorsqu'un prêtre prend le symbolisme du chef d'un village, il devient un symbole de pouvoir plutôt que de service (Pacifique).

119. De nombreux participants ont soulevé des questions sur l'enseignement de l'Église ou sur son application. S'il y avait un désir de rester fidèle à l'enseignement de l'Église, il y avait aussi un désir d'embrasser le cycle pascal de « mourir et ressusciter » (Nouvelle-Zélande, 51).

120. Certains participants ont déclaré que si l'Église semblait mourir, « nous sommes censés mourir et ressusciter ». C'est le cycle de la vie du Christ en nous. Certaines choses sont amenées à la mort pour que d'autres puissent ressusciter. Nous devons lâcher prise et accompagner la mort et la résurrection. C'est ce que ce moment nous demande » (Nouvelle-Zélande, 52). Pour d'autres, l'Église est perçue comme « un rocher immuable dans une mer de changements sociaux » et la « réaffirmation de son enseignement et la poursuite de la catéchèse » sont la « réponse nécessaire à ces changements » (Nouvelle-Zélande, 55).

121. De leur côté, les Églises catholiques orientales suggèrent que « notre position sur les enseignements catholiques ne doit pas être compromise par d'éventuelles forces extérieures qui exigent un changement dans l'Église pour leur programme plutôt que d'accepter la vérité, l'amour et la beauté que l'Église offre à tous les peuples » (ECC, 18).

Lacunes et omissions dans le DEC

122. Dans l'expérience vécue en Océanie, les domaines suivants ont été identifiés comme des lacunes, ou des questions traitées de manière inadéquate, dans la DEC:

- a) La crise écologique, y compris la menace de la montée des eaux et la dégradation de l'environnement et du milieu marin en Océanie, que connaissent également d'autres parties du monde, devrait être amplifiée dans *l'Instrumentum Laboris*. Cette crise se traduit par une perte d'identité culturelle, un stress psychologique et, pour certains, un sentiment de désespoir.
- b) La vie religieuse, y compris la contribution des religieux et religieuses et l'exemplarité des spiritualités pertinentes, de la bonne gouvernance et de la direction partagée dans de nombreux instituts religieux, mérite une réflexion plus approfondie.
- c) Une plus grande reconnaissance de la vocation du mariage et du rôle des familles dans la formation de la foi serait précieuse (Australie, 26).
- d) Dans le DEC, l'absence des hommes laïcs dans les programmes sacramentels et dans la prise de décision n'est pas explorée de manière adéquate.
- e) Les effets continus de la crise des abus sexuels n'ont pas reçu l'attention nécessaire au sein du DEC. Au cours du voyage synodal lancé par le pape François en avril 2021, d'autres révélations préjudiciables ont été faites sur la mauvaise gestion des cas d'abus sexuels au sein de l'Église. Il convient d'en prendre acte et de réfléchir à la question de savoir si les structures actuelles de l'Église

empêchent ou permettent une protection adéquate, une bonne gouvernance et une réparation équitable. Pour certaines parties de l'Océanie et plus largement, il s'agirait également de reconnaître positivement les efforts déployés par les églises locales pour améliorer les normes professionnelles et la protection.

f) Les questions relatives au début et à la fin de la vie, telles que l'avortement et l'euthanasie, doivent faire l'objet d'une plus grande attention que celle qui leur est accordée dans la DEC.

g) La restriction croissante de la liberté religieuse est une préoccupation qui n'a pas été suffisamment prise en compte dans la DEC.

DES VOIX NON ENTENDUES OU SOUS-REPRÉSENTÉES DANS LA CONSULTATION DE L'OCÉANIE

123. De nombreuses voix n'ont pas pu être entendues directement pour des raisons telles que l'éloignement et le manque d'accès aux technologies de l'information et de la communication, ou en raison de handicaps ou de différences linguistiques. En conséquence, le terme « plaidoyer » a été sous-entendu dans les cinq réponses – un plaidoyer pour divers groupes de personnes dans l'Église ou dans la société en général qui ne pouvaient pas faire directement partie d'un processus synodal d'écoute, de dialogue, de discernement et de prise de décision. Par exemple : « Le sort des pauvres et des personnes marginalisées, des handicapés, des personnes âgées, des enfants des rues, des orphelins, des criminels, des prostituées, des veuves, des divorcés, des victimes d'abus, des victimes de la violence liée à la sorcellerie et des réfugiés est une grande préoccupation pour l'Église » (PNG/SI, 2.4).

124. La diminution du nombre de jeunes dans l'Église a été déplorée dans les documents. Leurs voix n'ont pas été suffisamment entendues dans le processus synodal.

125. Une autre question problématique a été soulevée, celle de l'inaccessibilité de nombreux pays d'Océanie. Cela est lié, tout d'abord, à l'isolement géographique de nombreuses communautés ecclésiales, soit en raison d'un terrain montagneux, de la distance entre les îles ou de l'absence de routes. En outre, de nombreuses régions ne disposent pas de l'infrastructure technologique qui faciliterait l'accès à l'internet et à la communication en ligne. Tous ces facteurs ont entravé les réponses des habitants de ces régions.

126. Pour diverses raisons, la CEPAC n'a pas été en mesure de soumettre un document de synthèse.

127. D'autres voix ont été identifiées comme manquantes ou insuffisamment représentées dans tous les pays de la région : la voix des Papous de l'Ouest ; la représentation adéquate des migrants ; la voix des personnes affectées par le « néocolonialisme » (les travailleurs des sociétés multinationales d'extraction), la voix de ceux qui sont encore affectés par « l'ancien colonialisme » et le rôle de l'Église dans le colonialisme ; les laïcs ; les membres d'autres organisations chrétiennes ; les membres de la société civile ; les églises, les mouvements religieux et les victimes de la violence domestique, de la traite des êtres humains, de l'esclavage, de l'exploitation et d'autres abus.

128. Il a également été noté que les voix des évêques de certaines parties de la région manquaient, non seulement pour entendre leur point de vue sur le style de direction synodale, mais aussi sur l'isolement et les autres défis qu'ils rencontrent dans leur ministère pastoral.

Priorités et appels à l'action

129. De nombreux thèmes, questions et idées ont émergé comme fruits du processus de discernement en Océanie, et des 11 thèmes clés décrits dans les sections précédentes de ce document. Ce sont les priorités qui ont émergé des cinq synthèses que le Peuple de Dieu en Océanie considère comme appropriées pour être examinées lors de la première session de l'Assemblée du Synode en octobre 2023. Ce faisant, nous nous sommes concentrés sur les questions qui sont davantage considérées par l'Église universelle (telles que l'enseignement de l'Église) et avons laissé les autres questions à examiner au niveau du continent, de la conférence épiscopale ou de l'Église locale. D'autres sujets importants tels que la pertinence de la métaphore de la tente, la centralité du baptême en tant qu'identité et la formation des baptisés pour qu'ils comprennent leur appel à la mission peuvent être utiles à la rédaction de l'*Instrumentum Laboris*.

MISSION

130. La mission a été identifiée comme une priorité clé dans chacune des réponses, avec un fort sentiment que la mission que le Christ a confiée à l'Église est vraiment liée à l'inclusion de tous les baptisés. Vous trouverez ci-dessous les questions que l'Assemblée synodale devra examiner :

- a) Les moyens d'engager plus efficacement l'ensemble du peuple de Dieu dans son invitation baptismale à participer à la mission de Dieu (Pacifique).
- b) Passer d'une Église « de maintien » à une Église « axée sur la mission » (Australie, 69).
- c) Inviter et encourager tous les catholiques « à accepter leur appel baptismal à évangéliser et à proclamer l'amour de Dieu dans l'unité avec les autres » (Australie, 69).
- d) En l'absence de prêtres, valider et renforcer le ministère pastoral des laïcs dans les prisons et les hôpitaux pour s'assurer que les gens reçoivent le ministère de guérison de Jésus (Nouvelle-Zélande, 116).
- e) Reconnaissant les Églises catholiques orientales d'Océanie comme des « Églises sui iuris [autonomes] qui, par leur riche tradition spirituelle, peuvent contribuer à la mission de l'Église » (CEC, 19).

CRISES ÉCOLOGIQUES

131. En tant que mer de petites et grandes îles, l'Océanie est particulièrement touchée par les conséquences dévastatrices de la crise écologique - de l'élévation du niveau de la mer menaçant l'existence même des communautés insulaires aux cyclones, inondations, incendies et sécheresses catastrophiques et à la perte de vies humaines et de biodiversité qui en résulte. Tout en reconnaissant que le DEC a fait référence à l'urgence climatique, **l'Assemblée synodale devrait considérer qu'il s'agit**

d'une question existentielle mondiale urgente :

- a) Se solidariser avec les communautés gravement touchées par la crise écologique, en notant l'impact différentiel sur les pauvres et les vulnérables.
- b) Promouvoir l'écologie intégrale de *Laudato Si'* en tant qu'élément essentiel de notre protection de la terre et des océans et inciter les églises et les ministères locaux à mettre en œuvre des plans d'action.
- c) Considérer la crise écologique **comme un champ de mission dans lequel l'Église tout entière, au niveau mondial et local, devrait s'engager** dans la « lutte urgente pour préserver notre planète et sa vie, et pour assurer la justice économique à ses habitants » (Nouvelle-Zélande, 114).

ÉGLISE ENSEIGNEMENT

132. Les réponses de l'Océanie ont soulevé des questions sur l'enseignement de l'Église ou sur l'application de l'enseignement de l'Église. Il existe des différences dans la région quant à la nécessité de modifier l'enseignement de l'Église dans certains domaines, et quant à la possibilité de changer ou de développer l'enseignement de l'Église. Les questions énumérées ci-dessous doivent être abordées dans l'intérêt de notre unité dans la diversité.

- a) Les aspects de l'enseignement de l'Église qui sont perçus comme « exclusifs ou blessants » ou compris comme « poussant les gens à s'éloigner de l'Église ou les dissuadant d'y revenir » (Nouvelle-Zélande, 117). Il s'agit notamment de l'enseignement sur la sexualité, les diverses relations sexuelles, la contraception, la situation des personnes divorcées et remariées, l'intercommunion avec d'autres confessions chrétiennes dont nous reconnaissons le baptême, le célibat des prêtres et la restriction de l'ordination à des hommes.
- b) Amélioration de la communication de l'enseignement du Magistère, dans un langage et des modes accessibles au peuple de Dieu.
- c) Des réformes liturgiques pour mettre en œuvre les enseignements de Vatican II sur l'inculturation et refléter la théologie contemporaine, comme « une meilleure traduction du Missel, un langage inclusif, des laïcs donnant des homélies, une flexibilité dans différents contextes... Dans l'ensemble, il a été convenu que la liturgie devrait toujours permettre une participation active et être inclusive et ouverte à tous » (Australie, 68).
- d) Des normes liturgiques qui permettent et facilitent les approches culturelles locales du culte (Pacifique).

DEVENIR PLUS SYNODAL

133. La majorité des personnes interrogées ont apprécié l'expérience de la synodalité et ont exprimé le souhait que l'Église devienne plus synodale. Cela a été considéré comme une priorité dans chacune des réponses. L'Assemblée synodale devrait envisager des moyens d'intégrer la synodalité dans la vie et l'enseignement de l'Église :

- a) L'utilisation de processus de discernement dans la prise de décision de l'Église, qui exige que « ceux qui occupent des postes de direction écoutent l'Esprit Saint et s'efforcent de rechercher la volonté de Dieu dans les affaires de l'Église » (Pacifique).
- b) « Développer d'autres ressources pour le discernement et la synodalité dans la vie ordinaire de l'Église » (Nouvelle-Zélande, 113).

- c) Faire évoluer les attitudes et les pratiques au sein de l'Église pour qu'elles soient plus communautaires (Pacifique).
- d) Transformer la culture de la direction de l'Église pour souligner « l'importance de la responsabilité, de la transparence et de l'ouverture à tous les niveaux de l'Église, pour les paroisses, les diocèses et les agences de l'Église, ainsi que pour les évêques eux-mêmes » (Australie, 61).
- e) Intégrer « la synodalité comme la 'manière d'être Église' à tous les niveaux » (Nouvelle-Zélande, 113) en identifiant « les organismes de l'Église à tous les niveaux qui sont synodaux par nature » (Nouvelle-Zélande, 113), et « établir des forums à tous les niveaux de l'Église » là où ils font défaut (Australie, 61) afin de promouvoir « la subsidiarité au sein de l'Église » (Australie, 61).

L'AUTORITÉ ET LA PRISE DE DÉCISION

134. Le discernement en Océanie a révélé une opinion commune selon laquelle une Église synodale a besoin d'un changement culturel et structurel dans la direction de l'Église, y compris une gouvernance et une prise de décision partagées, impliquant à la fois les laïcs et le clergé, afin de réduire la possibilité d'une culture du cléricisme et de permettre aux laïcs de contribuer à l'apport de leurs dons.

L'Assemblée synodale devrait envisager

- a) les moyens d'instaurer une culture de leadership au service des personnes occupant des postes de direction - clercs, religieux et laïcs.
- b) Modifier les structures de gouvernance actuelles pour permettre une gouvernance et une prise de décision partagées, impliquant à la fois les laïcs et le clergé.
- c) Les domaines du droit canonique qui ne permettent pas aux femmes et aux hommes laïcs de participer à des formes appropriées de prise de décision, sans déroger à l'autorité épiscopale.
- d) Supprimer les dispositions qui limitent certains rôles diocésains et judiciaires aux clercs afin de permettre à des laïcs qualifiés d'assumer ces rôles (Nouvelle-Zélande, 116).
- e) Comment les initiatives visant à améliorer la transparence et la responsabilité au sein du Vatican pourraient être modélisées dans les églises locales.
- f) Étudier les « voies permettant à des personnes issues de milieux divers d'être formées à des rôles de gouvernance, tels que les conseils pastoraux ou d'autres domaines de gouvernance » (Australie, 67).

JEUNESSE PERSONNES

135. Le discernement dans toute l'Océanie a révélé une préoccupation commune concernant la déconnexion et l'absence de nombreux jeunes dans la vie de l'Église et un désir ardent que l'Assemblée leur donne la priorité :

- a) Écouter et « rechercher comment répondre aux besoins des jeunes en matière de foi et comment mieux former les jeunes et leur fournir des plateformes qui leur permettent d'utiliser leurs compétences et leurs passions » (Australie, 76), y compris des documents dans une langue qu'ils peuvent comprendre (Nouvelle-Zélande, 47).
- b) Accompagner les jeunes dans le discernement des dons et des talents « qu'ils peuvent offrir pour la croissance de l'Église » (Pacifique).
- c) Un accent accru sur « l'union de la famille, de la paroisse et de l'école pour travailler

- ensemble » afin d'enrichir la catholicité au sein des écoles catholiques (ECC, 20).
- d) Plus d'activités pastorales et de programmes de formation à la foi qui tiennent compte des perspectives uniques des jeunes hommes et des garçons (PNG/SI, 5.6).

FEMMES

136. Le rôle et la place des femmes dans l'Église sont une préoccupation commune en Océanie. L'Assemblée synodale devrait prendre en compte l'expérience des femmes dans l'Église :

- a) Entendre directement les femmes sur toutes les questions examinées lors des assemblées du Synode.
- b) Veiller à ce que l'esprit de synodalité continue à amener l'Église à écouter les femmes qui ne se sentent pas suffisamment reconnues dans l'Église (Pacifique).
- c) Changer la perception des femmes dans l'Église comme étant homogènes dans leurs opinions, la façon dont les influences culturelles les affectent au niveau local ou leur mode de vie (Nouvelle-Zélande, 118).
- d) La pleine et juste participation des femmes à la gouvernance, à la prise de décision, à la mission et au ministère de l'Église (Australie, 60 ; Nouvelle-Zélande, 118).
- e) Une juste rémunération pour les femmes laïques travaillant dans l'Église et « les femmes religieuses, en particulier dans le domaine pastoral » (PNG/SI, 2.6).
- f) Une plus grande implication des femmes dans la formation des séminaristes et des prêtres (Nouvelle-Zélande, 118).

FORMATION

137. Dans les cinq réponses de la région, la formation est considérée comme essentielle. Comme il s'agit d'une priorité, l'Assemblée synodale devrait envisager :

- a) Créer un cadre de formation pour tous les baptisés afin de les aider à participer à une Église synodale et à être des disciples missionnaires courageux.
- b) Veiller à ce que la formation identifie les besoins à la lumière de l'Écriture et de l'enseignement de l'Église, qu'elle inclue l'enseignement social catholique et qu'elle tienne compte de la réalité de la vie des gens.
- c) Priorité aux ressources de formation pour la conversion écologique et aux ressources spécifiques pour la formation des jeunes dans la foi.
- d) Veiller à ce que l'accent soit mis sur la formation des catéchistes et des autres responsables laïcs.

Conclusion

138. L'expérience de la synodalité est devenue pour beaucoup une nouvelle expérience de l'Église. Au cours du processus, les gens ont reconnu la présence de l'Esprit Saint en s'écoutant les uns les autres, dans la joie et la liberté qu'ils ont éprouvées et dans le terrain d'entente qu'ils ont trouvé. Ceux qui ont réfléchi à partir du DEC ont trouvé étonnante l'émergence de thèmes clairs à travers le monde, preuve de l'action de l'Esprit Saint dans l'Église. « L'expérience du DEC a donné à de nombreuses personnes une perspective globale de l'Église qu'elles n'avaient pas auparavant, ce qui a suscité un sentiment d'émerveillement devant la diversité et

l'étendue de l'Église à laquelle nous appartenons » (Nouvelle-Zélande, 13).

139. Alors que l'*Instrumentum Laboris* est préparé pour l'Assemblée synodale, nous constatons que les nombreuses personnes qui y ont participé ont déjà été transformées par ce processus. Une effusion de cœur s'est produite, qui a créé de nouveaux liens et renforcé la compréhension de leur identité commune en tant que membres de l'Église du Christ. De nombreux laïcs ont désormais une connaissance plus approfondie de leur baptême et de ce qu'il signifie, ainsi qu'un fort désir d'agir en fonction de cette nouvelle connaissance.

140. Les gens attendent avec intérêt la prochaine étape du processus global. On espère vivement que la première Assemblée synodale, en octobre 2023, sera alignée sur le processus synodal, centrée sur le Christ et guidée par l'Esprit, et qu'elle se concentrera sur l'appel que Dieu nous adresse à ce stade de l'histoire de l'Église. Pour être véritablement synodaux, les participants laïcs et religieux doivent refléter la diversité du peuple de Dieu.

141. Il y a toujours eu des « experts » et des « auditeurs » lors des Assemblées du Synode des évêques dans le passé. Nous invitons le Secrétariat du Synode à discerner soigneusement comment ces personnes sont choisies pour cette Assemblée et recommandons l'adoption d'un processus transparent. Les « experts » devraient être compétents dans des domaines tels que la pastorale, le travail missionnaire et la synodalité, ainsi que la théologie, l'ecclésiologie et le droit canonique. Les « auditeurs » devraient comprendre des personnes telles que des migrants, des pauvres, des prêtres et des religieux qui travaillent parmi les marginalisés, et des survivants d'abus. Que les rôles traditionnels des « experts » et des « auditeurs » soient maintenus ou qu'une structure modifiée soit adoptée, des femmes, des laïcs, des jeunes et des autochtones devraient participer à l'Assemblée aux côtés des évêques, et certains d'entre eux devraient venir d'Océanie.

142. Le titre du document de travail pour l'étape continentale est « *Élargissez l'espace de votre tente* ». Le peuple de Dieu a besoin que l'Assemblée tienne compte de cet appel alors que nous poursuivons le voyage synodal.

Réflexion pastorale des évêques d'Océanie réunis à l'Assemblée de la FCBCO, sur la réponse de l'Océanie au DEC

143. En examinant ce document de l'Océanie, nous avons eu le sentiment d'une confiance très réelle dans la présence du Christ dans l'Église et dans le fait qu'il fait avancer l'Église. Le document reflète les espoirs et les préoccupations de notre peuple, ce qui pourrait donner l'impression que l'Église est en plein désarroi. Cependant, c'est précisément dans les lieux et les moments de douleur et de souffrance que le Christ se révèle. Cette confiance et cette foi en sa présence peuvent nous guider dans notre réponse. Nous cherchons à être guidés par l'Esprit Saint alors que nous poursuivons notre voyage synodal.

144. Nous faisons confiance au processus et aux personnes que nous avons nommées, qui ont bien rassemblé les réponses du Peuple de Dieu aux questions posées dans le Document pour la phase continentale du Synode. Nous pensons que ce document est une représentation juste de la réalité du Peuple de Dieu qui a participé à ce processus synodal. Cependant, nous reconnaissons que ce document n'est pas un recensement de tous les catholiques d'Océanie, mais une expression des opinions des personnes qui ont répondu à l'invitation à discerner sur le DEC.

Reconnaissant la participation limitée due aux contraintes de temps, nous espérons une participation plus large au fur et à mesure du déroulement du processus synodal.

145. Nous avons remarqué dans les réponses des gens un désir d'applications pratiques de la synodalité dans le moment présent. Cependant, nous réalisons également que, bien que nous soyons une Église synodale, l'expression pratique de la synodalité prendra du temps. Ce sera un long voyage, tant en Océanie que dans l'Église universelle. Ce document n'est pas un document catéchétique ou magistériel. Il s'agit plutôt d'une carte postale montrant où nous en sommes à ce stade de notre voyage.

146. Nous ne voulons pas construire une Église différente, mais plutôt renouveler et revitaliser l'Église que nous aimons. Ce renouvellement et cette revitalisation commenceront par une conversion personnelle et trouveront également une expression communautaire et structurelle. Une Église renouvelée et synodale cherche à ne laisser personne de côté. Dans une telle Église, nous marcherons ensemble, en nous aimant les uns les autres.

147. En réfléchissant aux réponses des gens, nous avons été heureux de voir qu'ils apprécient que leur baptême soit fondamental et qu'il reçoive une grande attention dans ce document. Cependant, nous avons remarqué que l'eucharistie est moins mise en avant.

148. Pour les catholiques, l'Eucharistie est centrale. Par le baptême, nous entrons dans la communauté eucharistique réunie à la table du Seigneur. Avec le Christ, nous sommes invités à mourir à nous-mêmes et à ressusciter avec le Christ en participant à son sacrifice de dépouillement et de don de soi. Le Seigneur Jésus se donne à nous comme nourriture pour le voyage jusqu'à ce que nous participions au banquet du ciel. Il nous donne des prêtres, qu'il appelle à avoir un cœur de berger pour prendre soin de leur peuple, proclamer la Parole de Dieu, célébrer l'Eucharistie avec et pour eux, et ainsi nourrir l'Église qui s'efforce d'accomplir sa mission pour la vie du monde. De même, le sacrement de pénitence réunit le pécheur à la communauté eucharistique.

149. Tous les évêques n'ont pas trouvé toutes les parties du document entièrement convaincantes ou complètes, et certains avaient des doutes et des inquiétudes quant à la direction que cela pourrait prendre. Jésus est apparu aux disciples avec leur douleur, leur honte, leur perte et leurs espoirs brisés. De la même manière, nous, évêques, ressentons des doutes, des inquiétudes et des craintes concernant certaines parties de ce document. Nous ressentons également de la joie et de l'espoir. Le Christ crucifié et ressuscité a montré ses blessures à ses disciples et, malgré leur honte, leurs doutes et leurs craintes, ils ont été remplis de joie et d'espoir. Il a dit « la paix soit avec vous ». Il nous invite, nous les évêques, à faire confiance à sa miséricorde et à proclamer la vérité avec amour, comme Jésus l'a fait.

150. Face à nos doutes et à nos peurs, Jésus nous envoie dans un monde brisé. Nous recevons les griefs et les angoisses, les joies et les espoirs du peuple d'Océanie exprimés dans ce document. Confiants dans l'Esprit Saint, nous continuerons à cheminer ensemble, peuple et pasteurs, en tant que Peuple de Dieu en pèlerinage. Jésus-Christ marche avec nous dans notre voyage synodal, nous offrant sa paix et nous exhortant à avoir du courage.

151. Notre partage de l'Évangile en Océanie se fait dans des contextes très

variés. Ce document est un exemple des voix des peuples de nos nations qui révèlent les contextes de notre mission. Le document a un sens vivant de la mission, qui est au cœur de l'Église des laïcs dans le monde.

152. Nous avons le désir et la responsabilité d'écouter et d'accompagner nos jeunes et de les aider à puiser dans l'Évangile porteur de vie pour relever les défis auxquels ils sont confrontés dans leur quête de sens, d'espoir et de relations saines. Nous sommes conscients que le fait d'atteindre nos jeunes de manière plus courageuse, plus créative et plus engageante est un aspect essentiel de la mission de notre Église dans le contexte du monde d'aujourd'hui.

153. Nous nous engageons également à assumer notre responsabilité partagée, exprimée dans le présent document, afin de mieux prendre soin de notre maison commune et de la défendre. Dans notre région, la crise écologique constitue une menace existentielle pour de nombreuses personnes et communautés. Elle se traduit par l'élévation du niveau de la mer, l'acidification des océans, les sécheresses, les pluies diluviennes et des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents. La destruction de certaines nations insulaires devient de plus en plus probable à mesure que la fonte de la calotte glaciaire de l'Antarctique, à notre périphérie méridionale, se poursuit sous l'effet du réchauffement climatique. La conversion écologique est une priorité urgente de la mission.

154. La formation de tous les membres de l'Église, y compris les évêques, sera essentielle pour nous aider à devenir une Église plus synodale.

155. Après avoir réfléchi ensemble à ce document lors de notre Assemblée, nous ressentons de la paix et de la joie. Nous nous sentons également appelés à être prophétiques. Les apôtres ont été acceptés par Jésus bien qu'ils l'aient déçu. Il leur a offert la paix. Nous sommes appelés à être prêts à nous sacrifier dans le processus de prophétie. Nous devons nous modeler sur l'amour que nous proclamons. Nous sommes envoyés tout comme Jésus a envoyé les apôtres.

Sur la synodalité

Après l'explication des trois mots clés du processus synodal - communion, participation, mission - les habitants du village ont crié avec confiance et à haute voix : "Nous sommes la synodalité ! Nous sommes la synodalité !" Pourquoi ? "Parce que nous le faisons depuis que nous sommes devenus catholiques. (Le village de Balimo, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, est devenu une paroisse il y a 27 ans et les gens ne lisent ni n'écrivent.)

Lorsque l'explication s'est poursuivie pour souligner l'idée de "MARCHER ENSEMBLE", ils ont dit : "Chaque jour, nous ne faisons que marcher et nous marchons toujours à plusieurs parce qu'il est étrange de marcher SEUL et que la voiture n'est pas possible car nous n'avons pas de route !

Si la synodalité exprime la manière ordinaire de vivre et de travailler de l'Église, alors je dois dire que les habitants de Balimo ont raison, dans un sens, dans leur simplicité en tant qu'Église et dans l'affichage de leur pratique de la foi.

Mgr Joseph Durero